

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

Sainte Anne et saint Joachim ont droit à toute notre confiance, 41.
— Nouvelles de Rome, 48. — Bulletin, 51. — Actions de
grâces, 56. — Recommandations, 60. — Dons au Sanctuaire
de Ste-Anne, 60.

**Sainte Anne et saint Joachim ont droit à toute
notre confiance**

Comme il est facile de le comprendre, ces bienheureux Patriarches occupent parmi les Saints une place à part : tous leur doivent leur Souveraine, et, par Elle et son divin Fils, leur bonheur. Les Anges ne sont pas étrangers à ces obligations, à cette reconnaissance, que l'adorable Trinité elle-même a voulu partager. Cette position exceptionnelle leur assure dans la cour céleste un crédit sans bornes ; leurs moindres désirs y sont comme des commandements auxquels on se rend avec un filial empressement. Pourrait-on refuser quelque chose à des parents tendrement aimés, dont on a

tant reçu de bienfaits ? Dieu résistera-t-il à la prière de ceux qui l'ont aidé, suivant leur pouvoir, dans l'œuvre de ses miséricordes ? Il ne faut pas moins qu'une semblable position, jointe à une bonté inouïe, pour expliquer la multitude des grâces dues à leur puissante intercession. Faute d'en avoir fait une heureuse expérience, on ne connaît généralement pas assez les bontés de sainte Anne ; on semble ignorer trop généralement le soin qu'elle prend des siens, les attentions et les amabilités qu'elle prodigue à ceux qui l'honorent assidûment.

Oh ! si l'on savait combien elle est indulgente et combien elle nous aime ! Qu'on nous permette une comparaison familière. Voyez ce qui se passe au foyer domestique ; voyez la tendresse, parfois même un peu faible, des aïeux pour leurs petits-fils ; quelles caresses, quelles complaisances, quelles intercessions ! Ce redoublement d'affection et de tendresse envers les rejetons d'une seconde génération est dans la nature, car il est de tous les temps et de tous les lieux. Nous le croyons, sainte Anne, l'éprouve aussi à notre égard ; sa bonté sans imperfection est plus compatissante, plus indulgente encore que celle d'une mère ; elle embrasse dans une ineffable tendresse les enfants adoptifs de Marie et de Joseph ; les frères si pauvres et si infirmes de Jésus excitent toute sa miséricordieuse compassion ; son désir de leur salut et de leur bonheur est si vif et si ardent, qu'elle n'attend pas même leurs prières, et va jusqu'à les prévenir.

Les personnes étrangères à son culte nous accuseront peut-être d'exagération ; mais, nous en sommes sûrs, nous ne surprendrons pas ses vrais serviteurs, surtout dans les contrées qui, malgré le travail de l'impiété, lui sont restés fidèles. Dans ces lieux privilégiés, jamais on ne déses-

père d'obtenir une grâce ; quand on a épuisé toutes les ressources et toutes les intercessions, on s'adresse encore à elle avec une confiance justifiée par des siècles de prodiges. Combien d'âmes bénissent le jour où elles ont frappé à sa porte ! Combien regardent comme une insigne faveur de Marie, une précieuse récompense de leur piété, la filiale affection que celle-ci leur a inspirée pour sa glorieuse mère ! Dans le sentiment de notre impuissance nous préférons, cher lecteur, apporter ici, comme nous l'avons déjà fait, des témoignages fondés sur l'expérience et des exhortations plus autorisées que les nôtres. Voici quelques fragments empruntés à Jean Trithème, de l'Ordre de saint Benoit. Mis à la tête d'une abbaye sans discipline et sans revenus, après l'avoir relevée, par la protection de sainte Anne, d'une double ruine spirituelle et matérielle, il se crut justement obligé de publier ses louanges et de propager sa dévotion.

“ Nous le croyons, dit-il, et nous le soutenons hardiment, Anne, aïeul du Christ est en grand honneur, mérite et crédit auprès de Dieu. Non seulement elle est comblée pour elle-même de dons ineffables, mais encore elle a reçu un pouvoir spécial en notre faveur. Si nous croyons à la puissante intercession des Apôtres et des autres saints, comment ne serions-nous pas persuadés que les parents de Notre-Seigneur l'emportent sur eux en crédit ? Nous croyons donc à la prompte et à la très-puissante médiation de sainte Anne, à laquelle le Roi du ciel ne saurait rien refuser. ”

“ Croyez-moi donc, mes frères, parce que je dis la vérité. Si vous aimez cette vénérable Mère de tout votre cœur, vous expérimenterez la puissance de son intercession. Croyez-moi, mes frères, car j'en suis certain, Dieu

accorde à ses mérites des faveurs sans nombre, afin de nous faire vénérer sa mémoire ; approchez donc avec confiance de cette douce patronne. Tout ce qui peut faire obstacle à nos saints désirs, nos peines et nos fardeaux, quels qu'ils soient, déposez tout aux pieds de sainte Anne, et pour l'honneur de Dieu elle vous délivrera. Il est impossible qu'elle n'obtienne pas ce qu'elle voudra, et Jésus, son petit-Fils, ne saura rien lui refuser. Toute la cour céleste la chérit comme une mère et joint ses vœux à ses vœux. Une mère pourrait-elle s'entremettre en vain ! Heureux donc celui qui, par ses prières et une véritable dévotion, saura s'en faire une protectrice ! ”

Qu'elle soit compatissante, qu'elle soit prompte à exaucer les malheureux, toute la multitude de ses dévots serviteurs en est témoin et se lève pour l'attester. Nul ne saurait comprendre, s'il n'en a fait une pieuse expérience, nul ne saurait se persuader combien est grande la profusion des grâces que Dieu accorde à ceux qui aiment sainte Anne. Nous avons vu des savants et des ignorants, les personnes les plus qualifiées comme les plus obscures ; des personnes de condition libre ou engagées dans les liens du mariage, des personnes de tout âge et de tout sexe ; nous avons vu des hommes de toute profession délivrés par son intercession des plus grands périls, de tribulations diverses et des nécessités de tout genre qui les affligeaient. Nous nous sommes assurés que par son secours une multitude de religieuse de l'un et de l'autre sexe ont triomphé de graves tentations de la chair et de l'esprit. Qui pourrait compter les pauvres réduits à la dernière misère qu'elle a abondamment pourvus, ou soulagés dans leurs misères ? Qui saura le nombre de ceux qu'elle a guéris d'une incurable tristesse et des ravages de la mélancolie ? Combien,

avec son assistance, ont passé en toute sécurité à travers les embûches des brigands ! Combien ont évité les pièges de leurs ennemis ! Combien ont échappé à des naufrages imminents ! Il n'est sortes de tentation dont elle ne délivre ses amis ; il n'est sorte d'épreuves à laquelle elle ne les arrache. Qui comptera ceux qu'elle a ramenée des abîmes du désespoir à l'espérance du pardon, de l'habitude la plus invétérée du péché aux voies de la pénitence ! Combien d'âmes tièdes, soit dans la religion, soit dans le siècle, a-t-elle réchauffées des flammes du divin amour ! Combien de pécheurs ont échappés à une damnation presque certaine ! D'autres ont été préservés des flétrissures d'une juste infamie ; d'autres ont vu tomber leurs fers ou les portes de leurs cachots. Suivant des récits véridiques, elle a rappelé plusieurs morts à la vie, visité un plus grand nombre de mourants, et leur a donné la douce assurance de leur salut éternel. Mais à quoi bon poursuivre cette énumération, puisque la multitude et la variété de ses bienfaits n'est pas moins grande que la diversité et l'infinité de nos misères physiques et spirituelles ?

Le patronage de sainte Anne est donc d'une puissante efficacité, et il ne s'étend pas, comme celui de quelques bienheureux, à des nécessités spéciales ou d'un genre restreint, il embrasse tous nos besoins et l'ensemble de tous nos maux quels qu'ils puissent être. La sollicitude d'une mère ne doit-elle pas être proportionnée aux besoins de ses enfants ? Nous savons en effet que Dieu donne à quelques-uns de ses amis, en récompense de leurs vertus, le pouvoir particulier de remédier à quelques-unes de nos infirmités. On invoque traditionnellement, et avec succès, sainte Apolline contre les maux de dents ; sainte Lucie, contre les maux d'yeux ; saint Blaise, dans les accès de suffocation ;

saint Roch et saint Sébastien, contre la peste et les épidémies ; saint Antoine de Padoue, pour retrouver les choses perdues ; saint Benoit et saint Ignace sont particulièrement redoutables aux démons, dont ils déjouent les trames ténébreuses, et dont ils dissipent les infestations. Saint Louis de Gonzague se plaît à assister la jeunesse studieuse, il s'emploie à la préserver de la contagion du vice ; saint Stanislas de Kostka fait triompher les vocations arrêtées par des oppositions ou des persécutions de famille. Chaque contrée, chaque diocèse, chaque famille religieuse a ses protecteurs et ses traditions, et les fidèles savent fort bien à qui ils doivent recourir suivant l'objet de leur demande. Mais sainte Anne est une patronne universelle : comme son glorieux époux, elle a part au privilège accordé à saint Joseph, et dont Marie a la plénitude.

On a généralement coutume de n'invoquer avec assiduité et de n'honorer d'une manière plus spéciale que les saints dont on reçoit des grâces journalières, ou dont on a expérimenté le pouvoir par des miracles éclatants. Or si l'on doit se guider dans la dévotion par ces marques extérieures, sainte Anne mérite sans aucun doute la plus grande vénération, la dévotion la plus tendre et la plus persévérante ; elle a droit à toutes les démonstrations du culte le plus filial. Après la très sainte Vierge et saint Joseph, de quelle autre pourrait-on raconter autant de faveurs obtenues et célébrer autant de prodiges ? On a cessé de les constater depuis longtemps ; ils sont de tous les siècles, et, dans certains pays plus privilégiés, de tous les jours.

Prenons donc pour avocate et honorons chaque jour par de dignes hommages celle qui de toute éternité fut la plus agréable au Seigneur que toutes les autres mères. Que les personnes engagées dans le mariage l'invoquent fréquem-

ment : elle a sanctifié toutes les unions en devenant mère de Marie Immaculée ; que les veuves la révèrent : elle leur a tracé les règles de la modestie ; que les vierges chérissent tendrement celle qui a enfanté la plus pure et la plus sainte de toutes les vierges ; que les justes lui rendent leurs devoirs assidus : elle est le modèle de la justice ; que les pécheurs s'empressent auprès d'elle : elle a donné le jour à celle dont le Fils change les pécheurs en justes ; que tous l'aiment d'un ardent amour, puisqu'elle nous a donné la Mère de Notre Sauveur. Que nul ne s'attédie et que nul ne se refroidisse dans son culte. Que tous se fassent une arme et un bouclier de son nom : Dieu attache des grâces innombrables à l'invocation de ce nom béni, à son souvenir, que dis-je ? au simple respect et à la pieuse affection qu'on témoigne en l'entendant. Un auteur a dit : J'affirme avec assurance, et je dis la vérité sur le témoignage de ma conscience, j'ai vu souvent, et je m'en suis assuré, un grand nombre d'âmes prospérer de toute manière par la seule invocation de ce saint nom. Expérimentez donc sa puissance : après ceux de Jésus, de Marie et de Joseph, il est si saint et si vénérable qu'il s'offre en premier lieu à notre confiance.

Anne, ô très-sainte Mère ! soyez glorieuse d'un nom si doux et si grand, nom que j'aime d'amour, nom que j'aime à prononcer cent fois le jour avec ceux de Jésus et de Marie ! Anne, ô les délices de mon âme ! que vous êtes belle et aimable en vos suavités, vous, dont le chaste sein nous a donné la petite Vierge Marie, le paradis de délices ! La Vierge appelée par les désirs du monde entier a été nourrie et réchauffée dans votre sein très-pur, et elle a reçu de vous tous les soins que les mères prodiguent à leurs enfants. Vous êtes ma consolation dans mon exil,

le charme de mes douleurs. Après Jésus et Marie soyez toujours sur mes lèvres et dans mon cœur. Je me consacre à vous, mère pleine de tendresse, patronne indulgente. Obtenez-moi les béuédictiones de votre Fille et les miséricordes de votre Petit-Fils, Jésus. Amen.

NOUVELLES DE ROME

On annonce de source autorisée que le Pape a confirmé à un éminent prélat étranger son intention arrêté de tenir un consistoire avant la fin de l'année et d'y créer cardinaux les nonces de Paris et de Vienne, ainsi que Mgr Satolli et l'archevêque de Salzbourg.

L'élévation au cardinalat des nonces de Madrid et de Lisbonne dépendra, vu le nombre limité des chapeaux vacants, des nouveaux cardinaux que le Pape accordera à l'Espagne et à la France.

— Le Sacré Collège ne compte plus, par suite de la mort du cardinal Malazola, archevêque de Fermo, que 59 cardinaux dont 32 italiens et 27 étrangers.

Depuis l'avènement de Léon XIII, il y a eu 103 décès cardinalices.

— Chaque année, à l'occasion de la fête des princes des Apôtres, on frappe une médaille dont le sujet est toujours tiré d'un fait saillant pour l'Eglise, et qui s'est passé dans l'année précédente.

La médaille de cette année porte, d'un côté, le portrait du Saint-Père, avec l'inscription : LEO XIII PONT. MAX. AN. XVIII; et sur l'autre, l'institution du collège bénédictin de Saint-Anselme sur l'Aventin.

Au premier plan on voit saint Anselme qui bénit

deux jeunes novices. Au fond, est la nouvelle abbaye avec l'église annexe. L'inscription suivante, dictée par le Saint-Père lui-même, court tout autour : ALUMNIS. MAGNI. BENEDICTIS. IN. SPEM. VETERIS. GLORIÆ. INSTITUENDIS. Et dans l'exerque : COLLEGIUM ANSELMIANUM IN AD-VENTINO.

Le sujet de la médaille a été, lui aussi, donné à l'artiste par le Saint-Père.

— Les processions de la Fête-Dieu, autrefois si splendides à Rome, se réduisent aujourd'hui à trois processions *intra muros*, et à une procession au dehors de la ville. La procession au Campo Santo des Allemands, à côté de Saint-Pierre au Vatican, a attiré de nombreux fidèles. A celle qui a parcouru le jardin des Religieuses du Sacré-Cœur à la Trinité dei Monti, il y a eu beaucoup de monde ; il en a été de même à celle de San-Onofrio sur le Monte-Mario.

— La Congrégation de l'Index a condamné l'Exposition de la règle de saint François d'Assise, avec l'histoire de la pauvreté, par le R. P. Hilaire, de Paris, des Frères Mineurs Capucins.

— Son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore pendant son séjour à Rome a visité les jardins du Vatican. Le Saint-Père, ayant été informé de la visite du cardinal, a envoyé son valet de chambre lui ouvrir le nouveau Casino de la Tour de Léon IV, où il a l'habitude d'aller passer la journée pendant l'été, et Mgr Marzolini, lui en faire les honneurs.

— Dans les cercles du Vatican, on assure que le Pape prépare un document qu'il adresserait aux nonces pour renouveler ses protestations à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Rome le 20 septembre.

— Vendredi, vigile de la fête de saint Pierre, le Saint-Père descendit à 8½ h. du soir dans la basilique vaticane, comme il a l'habitude de faire chaque année.

La basilique était déserte et dans une obscurité complète, sauf l'autel du Saint-Sacrement qui était illuminé, et quatre cierges qui brulaient devant la statue de saint Pierre, et l'autel de la confession qui brillait de cent lampes.

Dans la chapelle du Saint-Sacrement, où aboutit l'escalier qui, du palais, conduit à l'église, le Saint-Père fut reçu par Mgr de Neckère, économiste de la Fabrique de Saint-Pierre et par le doyen des chanoines.

Après avoir prié quelques instants devant l'autel de la chapelle, le Saint-Père alla baiser le pied de la statue de saint Pierre ; de là il se rendit au maître-autel et descendit dans la Confession où les panneaux du tombeau des apôtres étaient ouverts.

Ici, d'abord, il bénit les *palliums*, destinés aux patriarches et aux archevêques. Après la bénédiction, les *palliums* furent, comme il est prescrit par le Rituel, déposés sur l'urne qui renferme les reliques des Princes des Apôtres.

Ensuite, un maître des cérémonies récita le Rosaire, les litanies des saints, l'office divin et d'autres prières, après lesquelles, le Saint-Père se levant du prie-Dieu, alla s'agenouiller devant le tombeau et appuyant la tête sur l'urne précieuse où reposent les os des saints Pierre et Paul, il pria longuement en silence.

Lorsqu'il se leva pour rentrer dans le Palais, il était 10½ hrs. La pieuse visite avait duré deux heures, pendant lesquelles le Saint Père était resté, pour la plupart du temps, agenouillé. A son âge !

Et malgré cela, lorsqu'il remonta l'escalier de la confession et traversa l'église jusqu'à la chapelle du Saint-Sacrement, il ne paraissait point fatigué, et marchait d'un pas leste et sûr.

Le Saint Père était accompagné par Son Em. Mgr Della Volpe, majordome, Mgr Cagiano, maître de chambre, Mgr Cassetta, aumonier Majeur, Mgr Pifferi, sacriste, Mgr Merry del Val et Mgr de Croÿ, camériers secrets participants, Mgr Riggie, préfet des cérémonies, Mgr Marzolini, cérémonier, le Dr Lapponi, médecin du Pape.

S. Ex. l'ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, M. Merri del Val, avait obtenu par une faveur spéciale d'être présent à la cérémonie. Il y assista de la ballustrade qui court tout autour de la Confession.

BULLETIN

— Le 16 juillet, le Rév. J. Amiot, curé de la paroisse de St-Valérien s'est rendu en pèlerinage à la bonne sainte Anne de la Pointe-au-Père avec ses paroissiens.

— Le 18 juillet, les Rév. L.-H. Tremblay curé de St-Mathieu, et L. Rioux, curé de St-Simon, à la tête de leurs paroissiens, sont venus en pèlerinage à la bonne sainte Anne de la Pointe-au-Père.

— La distribution des prix de la fin de l'année scolaire a eu lieu le 24 juin au Séminaire de Rimouski, au milieu d'un nombreux concours des parents des élèves et des amis de l'éducation. Sa Grandeur, Mgr de Rimouski, qui se trouvait ce jour-là en visite épiscopale dans la paroisse de Ste-Cécile du Bic, pressé par son zèle pour la cause de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse, a bien voulu interrompre un instant sa visite pour présider cette distribution de prix.

Après un éloquent discours d'adieux prononcé par M. Ernest Lapointe, un des douzè finissants de cette année, Sa Grandeur, dans une chaleureuse allocution, a félicité les élèves, les uns de leurs succès couronnés par des récompenses, et les autres de leur application qui a bien aussi son mérite. Elle leur a souhaité à tous de bonnes vacances en leur apprenant comment faire pour en profiter.

Puis ayant fait un éloge très flatteur, mais aussi très mérité, des qualités de M. le chanoine Sylvain et des services qu'il a rendus au séminaire, Sa Grandeur a annoncé que, vu le mauvais état de la santé de ce Monsieur, Elle avait été forcée d'accepter sa démission de la charge de Supérieur.

Malgré la triste impression causée par cette surprenante nouvelle, la proclamation du nom de M. le Grand Vicairé Langis, pour successeur, a soulevé un applaudissement général.

Sa Grandeur ne pouvait assurément donner à M. le chanoine Sylvain un meilleur remplaçant. On a tout lieu d'espérer que M. le nouveau Supérieur saura, comme par le passé, promouvoir les intérêts spirituels et temporels du séminaire. Nous le prions d'agréer nos respectueuses félicitations et nos meilleurs souhaits de santé, de succès et de bonheur.

Le *Te Deum* a été ensuite chanté à la chapelle du séminaire, et les élèves sont partis pour les vacances qui dureront jusqu'au six septembre.

— Voici le personnel du séminaire pour l'année 1895-96 ; M. le chanoine Langis, supérieur et professeur de théologie morale ; M. J.-O. Normandin, assistant-supérieur et directeur du grand séminaire ; M. J.-B.-A. Bélanger, professeurs des sciences naturelles ; M. M.-G.

Belzile, préfet des études ; M. Th. Landry, directeur du petit séminaire ; M. A. Poirier, procureur et économiste ; M. A. Larrivée, professeur de théologie dogmatique et de philosophie.

— En finissant sa visite pastorale à St-Octave de Métis, Mgr de Rimouski s'est rendu à Carleton chez M. le chanoine Blouin, Vicaire Forain et curé de cette paroisse. M. Blouin est dangereusement malade, et a déjà reçu les derniers sacrements.

— M. le chanoine Bilodeau, curé de St-Anaclet, qui a été pendant quelques semaines assez gravement malade, est maintenant en pleine convalescence.

— Le Rév. C.-G. Fournier, curé de Ste-Flavie, qu'un mal dans une jambe rendait incapable de vaquer à son ministère depuis quelque temps, est à présent beaucoup soulagé.

— M. le chanoine Sylvain, parti depuis le mois d'avril dernier pour aller se faire soigner à Montréal, est de retour à Rimouski. Il n'est pas tout-à-fait rétabli, mais il est mieux qu'auparavant.

— Le service anniversaire de Dlle Langis, sœur de M. le Grand Vicaire, a été chanté samedi, le 14 juillet, à l'Isle-Verte.

— Le T. R. P. Lefèvre, Provincial des Oblats, accompagné d'un jeune novice, a passé quelques jours à l'évêché, en route pour aller visiter les missions des Oblats sur la côte nord du St. Laurent.

— Deux autres Rév. P. Oblats, professeurs à l'Université d'Ottawa, M. le chanoine Cloutier, curé d'office de la cathédrale des Trois-Rivières, M. le supérieur et deux autres prêtres du séminaire des Trois-Rivières se

sont embarqués en même temps à Rimouski pour aller prendre sur la Côte Nord quelque temps de vacance.

— Le Rév. P. Kearney, du diocèse de Derry, Irlande, traversé en Amérique depuis l'automne dernier pour cause de santé, est au séminaire de Rimouski ; il doit s'embarquer bientôt pour retourner dans son pays.

— Les Rév. L. Lindsay, chapelain des Ursulines de Québec, et H. Cimon, du séminaire de Chicoutimi, ont été pendant quelques jours les hôtes de Mgr l'évêque de Rimouski.

— Le Rév. J.-A. Larrivée, rédacteur du *Message*, est allé passer quelques semaines de vacance dans sa famille à Fall River, E. U. Nous lui souhaitons un bon voyage.

— Le Rév. M. Simon Fraser, ancien curé de ce diocèse, est arrivé d'Europe samedi, le 20 de juillet.

— Lorsqu'ils recevront le *Message*, nos lecteurs auront sans doute appris dans tous ses détails le terrible accident arrivé, près de Lévis, à un pèlerinage se rendant à Ste-Anne de Beaupré, dans lequel quinze pèlerins, dont deux prêtres ont perdu la vie, et vingt-six, dont un prêtre, ont été blessés plus ou moins gravement.

Il se dégage de ce lugubre accident, dit la *Semaine Religieuse* de Québec, un enseignement que tout chrétien ne devrait jamais perdre de vue : il faut selon que nous le recommande le Sauveur, être toujours prêt à rendre ses comptes, vu que nous ignorons l'heure où le Seigneur viendra nous appeler à son tribunal.

Sans doute, il y a tout lieu d'espérer que tous ces pèlerins étaient bien disposés ; on n'entreprend pas, généralement, un tel acte de religion, sans préparation, et surtout sans la volonté d'honorer Dieu par cette démarche.

Cependant qu'ils sont rares ceux qui, en bonne santé, sont en état de partir soudainement pour l'autre monde, puisque *rien de souillé* ne peut entrer dans le royaume des cieux !

Si donc nous avons toujours raison de prier pour nos chers défunts, qui laissent la terre munis de tous les secours de la religion, combien plus pour ceux qui nous sont enlevés d'une manière aussi tragiquement prompte.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur de Rimouski, ont été nommés : M. le chanoine C.-A. Carbonneau, curé à l'Isle-Verte, M. L. Arpin, assistant curé aux Trois-Pistoles, M. J.-Elz. Roy, vicaire à St-Anaclet et M. J.-C. Saindon, vicaire à Cacouna.

— Au cours de la visite pastorale qui a eu lieu cette année dans le comté de Rimouski, Monseigneur a donné la confirmation à 1210 personnes.

— Dans toutes les paroisses de ce comté nouvellement ouvertes à la colonisation, Sa Grandeur a remarqué avec bonheur que les terres sont excellentes, et que les colons sérieux qui en ont pris possession ont remporté de très beaux succès agricoles. Si le zèle et l'application des colons au défrichement et à la culture de la terre se soutiennent dans le vaste et fertile comté de Rimouski, on y verra bientôt régner l'aisance et la prospérité dans plusieurs paroisses nouvelles.

— Le 19 juin dernier, Sa Grandeur Mgr Blais a signé le décret qui pourvoit à la construction d'une nouvelle église et sacristie en pierre dans la paroisse de St-Clément au comté de Témiscouata. C'est monsieur le chanoine Vézina, des Trois-Pistoles, qui a donné lecture de ce décret. Et, depuis nous avons appris que les contribuables de St-Clément ont rempli les formalités nécessaires à l'é-

lection des syndics qui doivent prélever la répartition légale et présider à l'engagement de l'entrepreneur et au paiement des travaux de construction de la nouvelle église. Honneur et succès aux paroissiens de St-Clément.

— De leur côté, pour se conformer aux vœux de l'évêque, et répondre à un besoin reconnu de tous, les paroissiens de St-Valérien, au comté de Rimouski, ont résolu de s'imposer la dépense de doter leur paroisse d'un presbytère. A cette fin ils ont acheté une maison construite sur un terrain des plus favorables, à proximité de l'église. Après avoir subi quelques réparations et transformations peu dispendieuses, cette maison fera un excellent presbytère.

ACTIONS DE GRACES.

ST-PIERRE DU LAC, 29 juin 1895. — Je ne puis assez remercier la bonne sainte Anne de m'avoir guérie d'un grand mal à une jambe, et d'avoir aussi guéri ma petite fille de la surdité après la promesse que j'ai faite de publier ces guérisons dans le *Messenger*. *Dme Ant. Sinclair*. — ST-FÉLICITÉ. Actions de grâces à sainte Anne pour trois faveurs obtenues après avoir promis de les faire publier dans le *Messenger*. *Dme S. Collin*. — ST-HUBERT, 30 juin 1895. Voyant que les médecins ne me guérissaient pas d'une maladie grave dont je souffrais, je me suis adressée à sainte Anne qu'on invoque jamais en vain. J'ai fait deux neuvaines en son honneur; j'ai promis d'aller à l'église neuf jours consécutifs et de réciter un rosaire; enfin de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si j'étais exaucée. Aujourd'hui je suis très bien et j'en remercie la bonne sainte Anne. Je la remercie aussi pour son assistance dans

deux affaires difficiles. Reconnaissance, honneur et gloire à sainte Anne qu'on invoque jamais en vain. *Une abonée.*

PETIT MATANE.— Je viens remercier la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues, et je la prie, ainsi que sa très sainte Fille, Marie, de vouloir bien me continuer leur protection. *Une abonée.* — CAPUCINS, 20 juin. — Faveur importante et guérison d'une de mes filles obtenues par l'intercession de sainte Anne après avoir promis de faire publier dans le *Messenger*. *Dame Jcs. Bonneau.* — PABOS, 8 juillet. Veuillez publier dans le *Messenger* deux guérisons obtenues en faveur de Delle Dina Leblanc et de M. G. Blais. Mille remerciements à cette grande sainte. *J. Dechamplain, curé.* — CACHE BAY, 8 juillet. — Veuillez publier dans le *Messenger* ma guérison parfaite, par la bonne sainte Anne, d'un rhumatisme qui me faisait souffrir depuis deux ans. *Dame Jos. Boudreau.* — ST-MOÏSE, 11 juillet. — Veuillez avoir la bonté de publier dans le *Messenger* que mon mari et moi avons été guéri par l'intercession de la bonne sainte Anne, après avoir promis de faire publier notre guérison dans le *Messenger*. *N.* — TROIS-PISTOLES, 12 juillet. On m'a chargé de vous prier d'insérer dans le *Messenger* de sainte Anne, qu'une abonée remercie la bonne sainte Anne pour une guérison obtenue; et Dme T. B. pour la guérison de deux enfants. *Ch. Morency.* — PETITE MADELEINE, 4 juillet 1895. Je remercie la bonne sainte Anne pour une guérison que je considère miraculeuse. Mon mari avait un si grand mal dans les mâchoires, qu'il était menacé de perdre les dents; déjà il en avait perdu quatre. Nous nous sommes jetés aux pieds de N.-D. des Sept Douleurs et de sainte Anne pour demander sa guérison, en promettant de la faire publier dans le *Messenger*. Nous

avons commencé une neuvaine, et au quatrième jour, mon mari était parfaitement guéri. Merci, merci, ô bonne sainte Anne qui êtes toujours prête à secourir les malheureux ! — *Dme Jos. Fournier.*

STE-FÉLICITÉ, 3 juillet. — Je prie les abonnés du *Messenger* de s'unir à moi pour remercier sainte Anne de plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de cette grande thaumaturge qui ne refuse rien à ceux qui l'invoquent avec confiance. *M. L.* — Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour un objet retrouvé par son intercession après avoir promis de faire publier le fait dans le *Messenger*. *E. O.* — Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour plusieurs grandes faveurs obtenues par son intercession, après avoir promis de les faire publier. *A. S.* — Mon enfant a été guérie après une neuvaine en l'honneur de Jésus, Marie et Joseph. *A. L.* — La Sainte Vierge et la bonne sainte Anne m'ont obtenue une grâce que je demandais depuis un an, et pour laquelle j'ai fait plusieurs neuvaines, et promis de la faire publier. *M. C.* — Nous avons été préservées d'accident par l'invocation du Sacré-Cœur de Jésus et de la bonne sainte Anne et promesse de faire publier. *Une amie de sainte Anne.* — Mille remerciements à sainte Anne pour m'avoir guérie d'un mal de dents, après avoir promis de faire publier cette faveur si j'étais exaucée. *M. F.* — N. D. SACRÉ-CŒUR. — Remerciement à sainte Anne pour plusieurs faveurs et surtout guérison d'une grave maladie. *J. B. Lavoie.* — FALL-RIVER, 30 juin, 1895. Après avoir souffert d'un grand mal de dents pendant deux semaines, je promis à la bonne sainte Anne de faire publier ma guérison si elle me l'obtenait, et j'ai été bientôt parfaitement guérie. Je dois aussi mille remerciements à notre bonne

mère sainte Anne pour plusieurs autres faveurs qu'elle m'a obtenues. — Une petite fille doit sa guérison à sainte Anne, et vous prie de publier cette faveur dans son *Messenger*. *Emma Voillancourt*. — PETIT MÉTIS, 15 juillet, 1895. Après un pèlerinage à Ste-Anne et promesse de faire publier ma guérison, j'ai été complètement guérie d'un mal de dos qui me faisait beaucoup souffrir. Mille remerciements. *Dme Ths. Dionne*. — CEDAR HALL, 12 juillet, 1895. J'ai promis à sainte Anne que si elle me guérissait mes deux enfants et mon mari, je ferais publier leur guérison dans le *Messenger*. Mille remerciements pour avoir été complètement exaucée. *Une abonnée*. — BIC Madame Sévérin Thibault remercie sainte Anne de lui avoir obtenue la guérison d'une maladie dont elle souffrait depuis de longues années. — Deux enfants guéris par l'intercession de sainte Anne. — Une guérison attribué à l'intercession de sainte Anne. *S. D.* — Guérison d'une grave maladie par l'intercession de la bonne sainte Anne. *F. P.* — SANDY BAY. Deux faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne. *Une abonnée*. — Remerciements à sainte Anne pour guérison d'un mal de jambes. — Une personne dyspeptique guérie par sainte Anne. *P. J. S.* — ST-ANACLET. Actions de grâces à sainte Anne pour guérison d'une maladie par son intercession. — Deux familles remercient sainte Anne pour faveurs obtenues. — Un père de famille et une petite fille remercient sainte Anne pour leur guérison. *P. M.* — Madame Pascal Martin remercie sainte Anne pour faveurs obtenues par son intercession. — Actions de grâces à la bonne sainte Anne pour une guérison obtenue. — Dame Napoléon Lacroix remercie sainte Anne pour faveurs obtenues. — Une personne, pour guérison de la dyspepsie. — ST-FABIEN. M. Noël Fortin préservé de la mort, dans un accident, par l'intercession de sainte Anne, désire, par reconnaissance, faire publier ce fait dans le *Messenger*. — Je remercie mille fois la bonne sainte Anne pour ma guérison. *C. M.* — Une femme remercie sainte Anne pour la conversion de son mari, et la protection qu'elle en a reçue. — Remerciements à sainte Anne pour deux faveurs obtenues par son

intercession. *P. J. S.* — TROIS-PISTOLES. Mille remerciements pour une guérison obtenue par l'invocation de la bonne sainte Anne. *J. Boucher.*

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise; la conversion des pays infidèles; les œuvres diocésaines; l'affaire des écoles du Manitoba; 28 malades; 12 ivrognes; plusieurs personnes et familles affligées; 10 personnes en voyage; paix dans 6 familles; succès dans 5 entreprises; 7 vocations; 8 familles pour grâces particulières; 40 personnes pour grâces particulières; 5 pour une bonne mort; la conversion de plusieurs personnes; une personne dans le désespoir de son salut; un jeune homme absent depuis 15 ans; 3 personnes décédées; une personne pour obtenir de l'emploi; une première communion; enfin plusieurs personnes pour conversion, soulagement dans des afflictions, vocations, bonne mort, santé et autres grâces, qui n'ont pas encore été exaucées; la sanctification du dimanche, les zélateurs et zélatrices du *Messenger*; les bienfaiteurs de l'œuvre du pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS. — Albert Lavoie, Rimouski; Charles Chassé, décédé à St-Luc le 29 juin dernier à l'âge de 21 ans.

Dons au Sanctuaire de Ste-Anne.

Anonyme, Ste-Flavie.....	\$0 25
Dame Danjou, Bic.....	1 00
Dme Vve Et. Tardif, St-Moise.....	1 00
F. B., Fall-River.....	1 00
Anonyme.....	0 25
Anonyme.....	0 25
M. Gagnon, Bic.....	1 00
Jos. Ross, Sept-Isles, Côte Nord.....	1 00
